

L'ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES SOIGNANTS À L'ECHO

L'action mise en exergue concerne l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) du personnel soignant comme outil de labellisation des compétences individuelles.

Françoise CABRAL-FERREIRA, Cadre de santé – Association ECHO – REZÉ
Armelle NOURY, Cadre de santé Association ECHO SAINT HERBLAIN



Françoise CABRAL-FERREIRA



Armelle NOURY

Cette **démarche de labellisation** permet d'identifier les compétences indispensables à l'exercice du métier d'infirmier de dialyse et d'objectiver la gestion des ressources humaines. C'est un gage de qualité pour les patients, pour l'établissement et pour le personnel labellisé.

Ce projet émane du service des soins infirmiers de l'ECHO, il a débuté en 2007. La dynamique ainsi amorcée s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la loi HPST et plus particulièrement dans le volet relatif à l'obligation de développement professionnel continu des professionnels de santé.

Ce projet s'inscrit également dans le projet de certification de l'HAS V2010 par l'intermédiaire du critère 1f.

Quels sont les objectifs de cette démarche ?

- Harmoniser les pratiques de branchement et débranchement pour les patients porteurs d'un cathéter central.
- Garantir la sécurité des soins dans le respect des bonnes pratiques.

- Inscrire le service infirmier dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.
- Adapter le contenu de l'information et des formations en hygiène.

Les compétences du soignant ainsi sont validées et labellisées puis renseignées dans Octime (logiciel gestion du temps de travail). La cible doit correspondre à 100% du personnel soignant labellisé.

Le choix de l'EPP a été établi en tenant compte des besoins des usagers et des soignants, des recommandations de la HAS, des indicateurs IPAQSS, et des contrats passés avec les tutelles régionales de santé. Pour cela, de nombreux outils ont été élaborés : Guide méthodologique, guide de l'auditeur, grilles d'évaluation, feuilles d'émargement, protocoles, charte de l'auto évaluation... Sans compter sur une communication à destination des professionnels de l'institution et vers les patients pratiquée tout au long du projet.

Afin de mener à bien cette démarche d'évaluation des pratiques professionnelles, nous avons fait le choix en cycle 1

de pratiquer une évaluation formative et de poursuivre pour les autres cycles par une évaluation sommative.

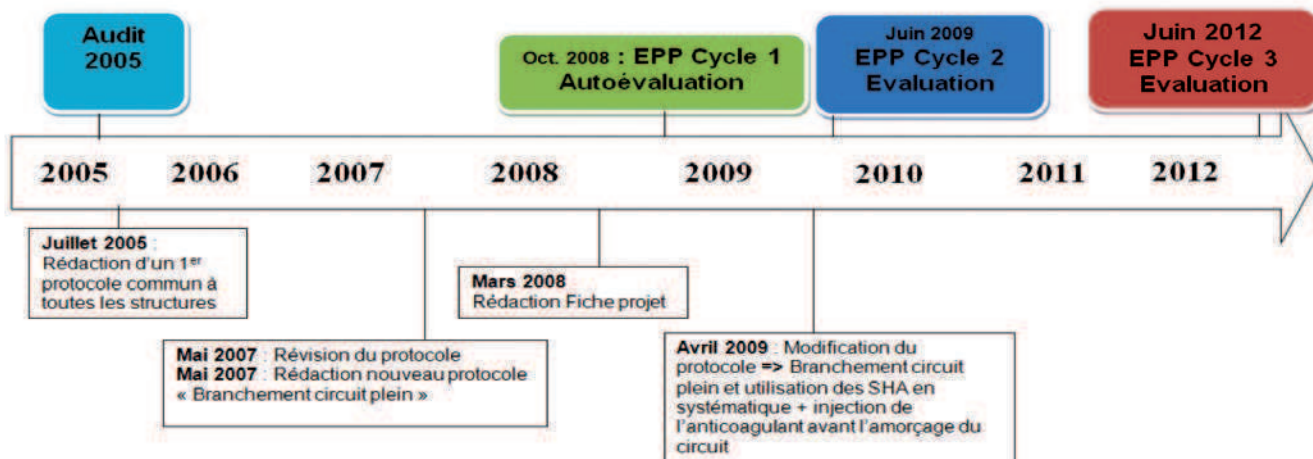
La méthode choisie étant la méthode de l'autoévaluation en cycle 1 : Le soignant s'auto évalue après avoir préalablement pris connaissance des protocoles de soins. Il mesure ainsi l'écart de sa pratique et apporte les actions correctives nécessaires, afin qu'ils puissent se responsabiliser, se professionnaliser dans la démarche d'évaluation et s'améliorer ;

Suivi en cycle 2 par une évaluation par la cadre de santé par rapport à un référentiel à l'aide d'une grille d'évaluation et finalisé en cycle 3 par une proposition d'évaluation entre soignant (tirage au sort) ou par la cadre de santé ; le résultat de chaque évaluation aboutissant à une labellisation du personnel soignant intégré au dossier de chaque soignants.

Cette EPP est réalisée systématiquement tous les deux ans et dans la période de formation pour les nouveaux arrivants.

Mise en œuvre du processus de mise en place des EPP à l'ECHO :

Evaluation des pratiques professionnelles infirmières (IDE + AS) « Branchement et débranchement de cathéter »



Pour les EPP réalisés sur les branchements et débranchement de cathéters centraux, nous avons défini deux niveaux de conformité et mis en place des actions de corrections :

- **Si audit conforme :**

Les compétences du soignant sont validées et la labellisation est renseignée dans Octime (logiciel gestion du temps de travail)

- **Si audit non conforme :**

Des mesures correctives sont entreprises dans les 15 jours qui suivent :

- Niveau 1 : Relecture du protocole
- Niveau 2 : Formation en interne
- Niveau 3 : entretien avec le DRH et le/la responsable de soin

Cette EPP nous a aussi permis de répondre à divers objectifs plus globaux correspondant aux préoccupations de l'encadrement à l'ECHO :

- L'appropriation de la culture de l'évaluation (cadres et soignants).
- L'harmonisation des pratiques (protocole commun à tous les sites de dialyse de l'ECHO).
- L'évaluation qualitative de la démarche effectuée grâce à un questionnaire de retour d'expériences diffusé auprès des soignants.
- L'intégration dans le programme de formation initiale des soignants de l'ECHO de la démarche d'évaluation des pratiques professionnelles.

Cette démarche d'évaluation s'inscrit dans le développement professionnel continu (DPC) et permet aux soignants de construire son parcours de formation.

Les EPP traduisent une démarche qualité avec une culture positive de l'erreur. Les EPP valorisent la qualité des pratiques professionnelles par une labellisation et contribuent à améliorer sans cesse la formation des soignants.

L'établissement ECHO s'inscrit totalement dans cette dynamique dans le cadre de ses projets et exige de la part de ces partenaires et autres prestataires la même implication.